



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**RAPPORT D'ÉVALUATION
PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
ET OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE
INTERNE À DINAN AGGLOMÉRATION**



DINAN
AGGLOMÉRATION



Sommaire

Préambule

- 1) Le dispositif PVD sur le territoire de Dinan Agglomération
- 2) Le contexte de l'évaluation du dispositif PVD
- 3) Évaluation et analyse

Méthodologie d'évaluation

Suivi des actions pour les communes PVD et ORT

Les enquêtes apport du programme PVD et ORT

Conclusion et perspectives d'améliorations du dispositif PVD

- *Annexe* -

Evaluation du programme PVD par projet de territoire

- 1) Pôle de centralité principal – Dinan
- 2) Pôle de centralité secondaire – Broons
- 3) Pôle de centralité secondaire – Caulnes
- 4) Pôle de centralité secondaire – Matignon
- 5) Pôle de centralité secondaire – Plancoët



Préambule

1) Le dispositif PVD sur le territoire de Dinan Agglomération

Contexte de la candidature

Les communes de Broons, Caulnes, Dinan, Matignon et Plancoët, lauréates du programme Petites Villes de Demain, ont été labellisées en tant que telles, par la préfecture des Côtes d'Armor, le 6 Janvier 2021. Elles ont signé leur convention d'adhésion au programme le 22 avril 2021.

Les motivations exprimées et retenues au titre du programme sont les suivantes :

- Conforter les rôles de centralité ;
- Renforcer le maillage du territoire pour répondre à un besoin local mise en avant par le SCot et le PLUiH ;
- Maintenir et développer le dynamisme des centres-villes ;
- Favoriser un aménagement durable prenant en compte l'écologie et la requalification des friches ;
- Accélérer les projets ;
- Répondre à un projet de territoire spécifique ;

Le 28 juin 2022, les représentants des cinq communes précitées et des communes de la zone agglomérée de Dinan (Lanvallay, Quévert, Taden et Trélivan) ont signé la Convention cadre Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Elle permet de valider le projet de territoire et la stratégie de revitalisation pour la redynamisation des centres-villes. Ainsi, l'ORT vise une requalification d'ensemble des centres-villes des différentes communes s'insérant dans un projet global et intercommunal :

- La ville centre (Dinan) et sa zone agglomérée (Lanvallay, Quévert, Taden, Trélivan) ;
- Les pôles de centralités secondaires (Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët) ;

Figure 1 : Localisation des communes PVD/ORT de Dinan Agglomération

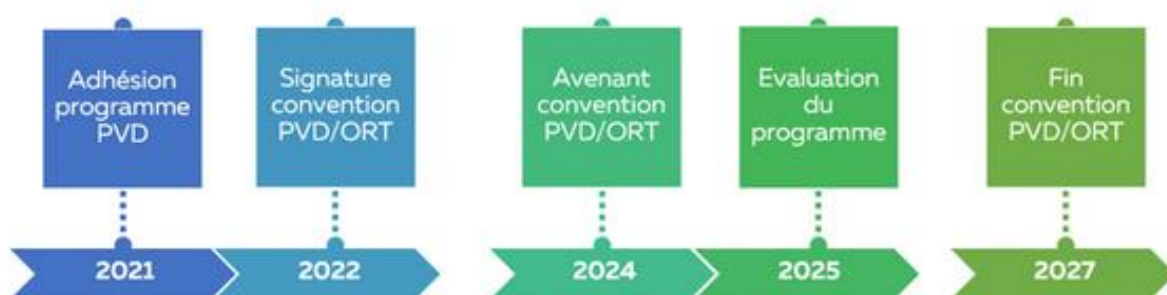
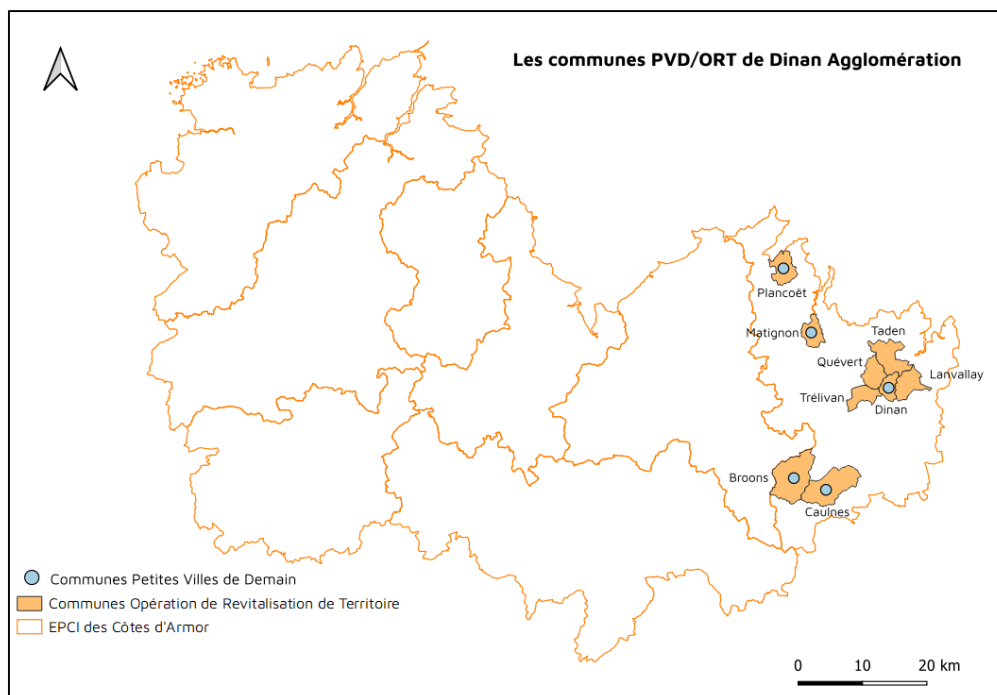


Figure 2 : Localisation des communes PVD/ORT de Dinan Agglomération



Modalité de fonctionnement des postes de chefs de projet Petites villes de demain

Le déploiement, le pilotage et le suivi du dispositif sont conduits par un chef de projets pour la commune « Petite Ville de Demain », pôle de centralité principal de Dinan et le pilotage de l'ORT à l'échelle de l'EPCI.

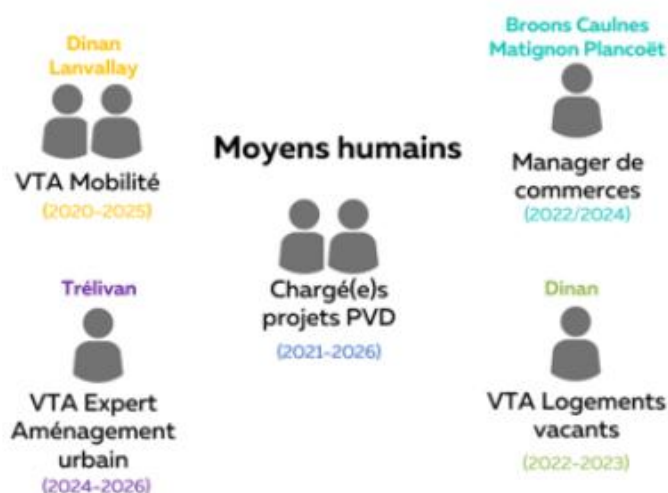
Un second poste de chef de projets assure le suivi pour les communes « Petites Villes de Demain », centralités secondaires de Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët.

Occupation des postes :

Poste 1 : Création du poste en novembre 2021. Occupé par une première cheffe de projet PVD de novembre 2021 à juin 2023, puis par une seconde cheffe de projet PVD d'octobre 2023 à janvier 2025 et par un troisième chef de projet PVD de février 2025 à février 2026.

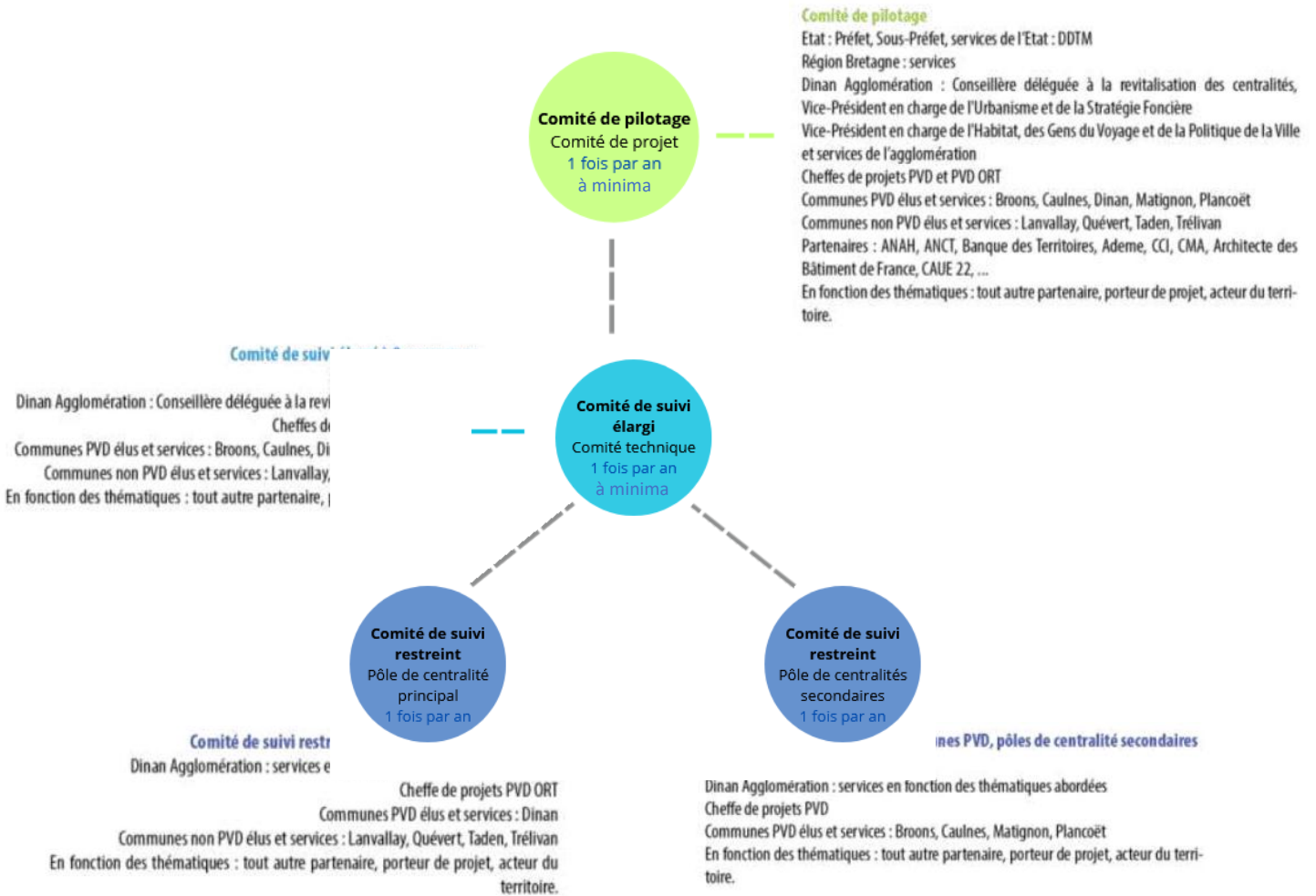
Poste 2 : Création du poste en novembre 2021. Occupé par une cheffe de projet PVD jusque mars 2026.

Figure 3 : Moyens humains PVD/ORT Dinan Agglomération



Gouvernance PVD/ORT Dinan Agglomération

Figure 4 : Gouvernance PVD/ORT Dinan Agglomération



Axes stratégiques

La convention Cadre Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) détaille les enjeux et axes stratégiques à mettre en œuvre pendant toute la durée du programme, par commune et à l'échelle de l'agglomération. Ainsi 5 axes stratégiques communs ont été identifiés :

Figure 5 : Axes stratégiques PVD/ORT



2) Le contexte de l'évaluation du dispositif PVD

Les objectifs de l'évaluation du dispositif PVD :

- Répondre positivement à la demande de l'ANCT pour évaluer le dispositif PVD par projet de territoire ;
- Assurer la bonne mise en œuvre de la gouvernance nécessaire à la mobilisation et l'adhésion des acteurs concernés et la bonne répartition des ressources humaines et financières entre les différentes actions dans le respect des objectifs issues de la convention-cadre d'adhésion. Il s'agit de questionner le déploiement territorialisé du projet mesuré à l'aide d'indicateurs de résultat et d'impact ;
- S'inscrire dans un objectif de transparence de l'action publique au niveau local ;
- Mener une réflexion quant à la poursuite du dispositif (cette démarche d'évaluation sera remise à l'Etat via l'ANCT) ;

Les communes Petites Villes de Demain de Dinan Agglomération ont souhaité s'engager dans cette démarche d'évaluation afin de mesurer les apports de ce dispositif.

Conformément à la particularité de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Dinan Agglomération à 9 communes, le présent rapport d'évaluation se décline de la façon suivante :

- 1) Suivi des actions pour les communes PVD/ORT (9 communes)
- 2) Résultats des enquêtes apport du programme PVD/ORT (9 communes)
- 3) Résultats de l'entretien semi-directif et collectif aux 5 communes PVD
- 4) Evaluation du programme PVD par projet de territoire (5 communes PVD)

3) Évaluation et analyse

Le présent rapport vise à problématiser le projet de territoire des différentes communes et de dégager les points positifs et négatifs en fonction des objectifs attendus et moyens alloués aux communes. Il est aussi l'occasion de questionner la déclinaison de ces deux moyens d'actions à l'échelle locale de Dinan Agglomération : gouvernance, communication, partage d'expérience, actions intercommunales (etc.) afin de tirer les axes d'amélioration dans l'éventualité d'une poursuite de l'action.

Questionnements qui ont guidé l'évaluation locale du programme PVD :

- A-t-on répondu aux objectifs initialement fixés ?
- Le programme PVD a-t-il pu mettre en œuvre le projet de territoire de la commune ?
- Comment la commune s'est servi du programme pour répondre à des besoins spécifiques de redynamisation ?
- Quelles actions sont particulièrement emblématiques ?

Cette évaluation peut faire évoluer le programme PVD :

- Quels sont les axes d'améliorations du programme ?
- Le projet de territoire a-t-il évolué ?
- Quelle est le retour d'expérience des partenaires ?
- Quels enseignements de l'évaluation PVD ?

Méthodologie d'évaluation

1^{er} temps : Cadrage de l'évaluation

Identification des parties prenantes

La première étape de l'évaluation locale du programme « Petites Villes de Demain » des communes lauréates de Dinan Agglomération a été d'identifier l'ensemble des parties prenantes (tous les acteurs impliqués et impactés par les projets). Cela a notamment permis d'avoir une échelle large de l'analyse et d'évaluer toutes conséquences possibles sur la dynamique du territoire.

De par leur rôle de centralité sur un bassin de vie, les communes ont vu de nombreux acteurs interagir ensemble et avec chaque commune. Cette liste exhaustive recense l'ensemble des partenaires et acteurs qui ont contribué où sont impactés par les projets structurants du programme « Petites Villes de Demain » pour les 5 communes.

- Partenaires
 - ANCT
 - Banque des Territoire
 - Sites et cités remarquables
 - Petite cité de caractère
 - ANAH
 - ADEME
 - CAUE 22
 - Agence de l'eau Loire-Bretagne
 - CDC Biodiversité
 - Cerema
 - Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor
 - Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor
 - Tribunal administratif de Rennes
 - Direction Générale des Finances Publiques
 - SDE 22
 - STE 22
 - Aménageurs / promoteurs / bailleurs sociaux : Phicharmax, Coopalis, Néotoa, Terre d'Armor Habitat, Renaissance, Armorique Habitat, SAFER, Primalys
 - Dinan Agglomération
 - EPFB
 - Sembreizh
 - Services déconcentrées de l'état : DDTM, DRAC, DRAAF, DRAL, ARS, DGALN
 - Département des Côtes d'Armor / Région de Bretagne
 - ABF
 - OFB
 - SNCF
 - Université Rennes II – Master Urbanisme et Aménagement

- Echanges avec les territoires « Petites Villes de Demain » et « Action Cœur de Ville »
 - Saint-Malo (35) – Action Cœur de Ville
 - Saint-Brieuc (22) – Action Cœur de Ville
 - Lamballe- Armor (22) – Petites Villes de Demain

- Jugon-les-Lacs (22) – Petites Villes de Demain
- Ploeuc l'Hermitage (22) – Petites Villes de Demain
- Fronton (31) – Petites Villes de Demain
- Dinard (35) – Petites Villes de Demain

La gouvernance et le calendrier de l'évaluation

Une gouvernance précisant les modalités d'évaluation du programme PVD de chaque commune a été mise en place à partir de la période estivale de 2025.

Un comité spécifique d'évaluation, organisé en septembre 2025 a été réalisé au sein de chaque commune pour cadrer l'exercice en englobant les approches des partenaires et des bénéficiaires. Ce comité a été réalisé en interne avec les membres suivants :

- Maire de la commune PVD ;
- DGS de la commune PVD (et/ou DGA) ;
- Élu(e)s au commerce, à l'habitat ou au cadre de vie ;
- Chef(fe) de projet Petites Villes de Demain

Sous la forme d'entretiens semi-directifs élargi, des premières tendances ont pu être décrites lors de ces temps d'échanges. Chacun s'est emparé du programme pour définir ensemble les questions évaluatives et les indicateurs pour y répondre. L'objectif étant de rendre compte des difficultés rencontrées et des résultats intermédiaires – finaux.

Au niveau du calendrier de la gouvernance du programme PVD-ORT, la ville de Dinan a participé au comité de suivi restreint des pôles secondaires afin d'échanger entre les communes PVD sur l'évaluation de leur programme (cf figure 6). Ce comité de suivi restreint a été réalisé sous la forme d'un entretien collectif pour susciter des réactions et des débats divers entre techniciens et élus sur l'apport du programme. Les retours d'expériences ont ensuite été retranscrits dans la carte mentale de synthèse en conclusion du présent document. Cela a permis de confronter les élus des différentes communes PVD du territoire, d'avoir une progression à l'échelle de l'EPCI sur les sujets d'évaluation, de créer du débat ou encore de présenter l'avancée par commune et les difficultés rencontrées.

Figure 6 : Atelier de Table ronde (entretien collectif) – Comité de suivi restreint PVD

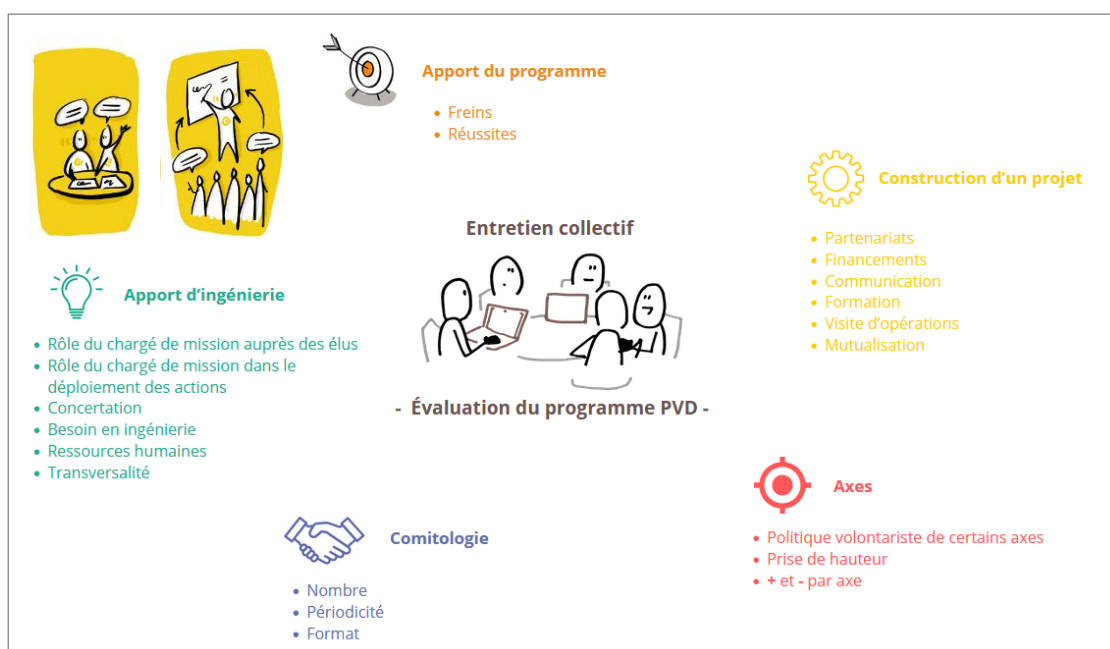


Figure 7 : Atelier de Table ronde (entretien collectif) – Comité de suivi restreint PVD



Les résultats de l'évaluation ont été présentés lors du comité de pilotage de début 2026.

Figure 8 : Calendrier de l'évaluation



2^{ème} temps : Focus méthodologique et évaluation par commune PVD

Priorisation des axes stratégiques

Afin de ne pas multiplier les questions évaluatives et mutualiser l'usage des outils et indicateurs, chaque commune a regroupé et hiérarchisé les 5 axes stratégiques issu de la convention PVD/ORT en fonction de son projet de territoire.

Questionner les grandes thématiques du plan d'action communal à l'aune des finalités et des projets qui les composent a permis de prioriser certains axes d'évaluation et de faciliter la tâche de définition des questions évaluatives par la suite. La priorisation des axes à évaluer s'est faite en fonction de :

- L'aspect stratégique pour la dynamique de la ville ;

- Le coût représenté des projets ;
- L'aspect innovant des actions ;
- Les moyens alloués au sein de l'équipe municipale ;
- La concertation, communication et sensibilisation auprès des riverains ;
- L'engagement ou la finalisation des projets ;

Les questions évaluatives :

Pour chaque axe stratégique, une question évaluative a été défini.

L'objectif des questions opérationnelles est d'aboutir à des résultats concrets sans pour autant que le compte-rendu se limite à un bilan.

Identification des indicateurs quantitatifs :

Pour mener à bien l'étude des questions évaluatives, plusieurs outils, et indicateurs ont été identifiés et mobilisés pour établir une analyse d'impact des projets évalués.

Il est rappelé que l'évaluation a été réalisée en période pré-électorale, la collectivité peut continuer à diffuser des informations à ses administrés ou publier un bilan de réalisations, dans un certain cadre défini par le code électoral. L'objectif étant de ne pas altérer les prochaines élections municipales, il a été décidé de ne pas produire de données qualitatives (entretiens semi-directif, questionnaire...) pouvant être jugé comme une opération de communication électorale.

La collecte et l'analyse des données quantitatives à travers des indicateurs de données publiques complètent et affinent les tendances qui se dégagent quant à l'évaluation du programme.

Rédaction du rapport d'évaluation par commune :

Pour chaque commune, une synthèse de l'évaluation du programme PVD a été réalisée. Chaque évaluation par commune est annexée au présent document.

3^{ème} temps : Les enquêtes apport du programme PVD/ORT

- Le questionnaire à destination des partenaires
- Le questionnaire à destination des élus et agents des communes PVD/ORT

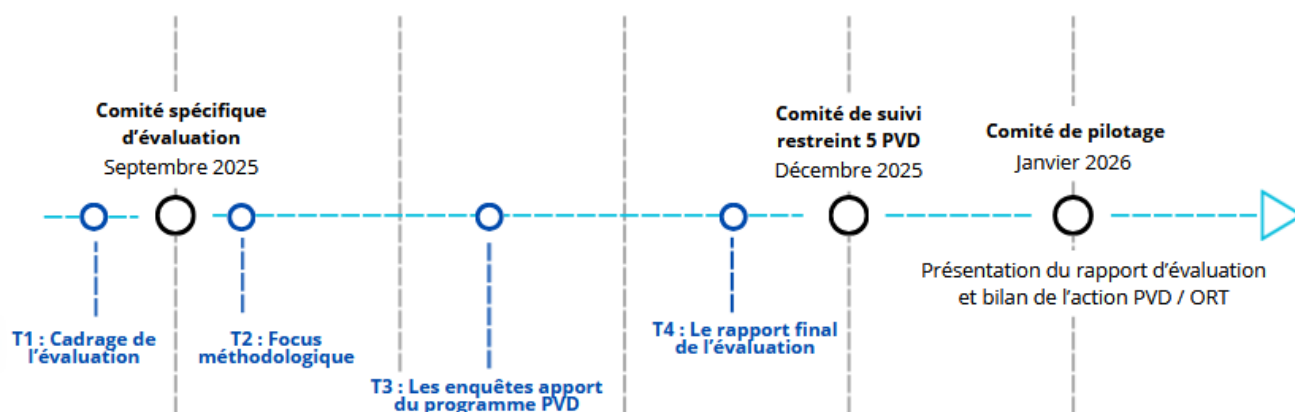
Diffusion du questionnaire en ligne via Daquest. Temps de préparation en amont pour les créer. Les répondants avaient 1 mois pour fournir leurs éléments de réponses, plusieurs rappels ont eu lieu.

Analyse et exploitation des questionnaires : évaluation de la satisfaction et des impacts du déploiement des orientations retenues, analyse, comparaison des réponses, nuage de mots, carte mentale, point d'accord et de désaccord.

4^{ème} temps : Le rapport final de l'évaluation

Réalisation du rapport final de l'évaluation.

Figure 9 : Calendrier de l'évaluation



Suivi des actions pour les communes PVD et ORT

- Suivi du financement des études d'ingénierie engagées ou livrées sous réserve des bilans financiers définitifs

Financier	Montant HT Total	Nb de financement
Communes PVD	272 599,30 €	11
Fonds Européen (FEDER, LEADER)	188 088,70 €	3
Banque des Territoires	125 160,00 €	10
Région	120 000,00 €	2
Fonds Vert	113 020,00 €	3
ACTEE Fonds Chêne	67 500,00 €	1
EPF	16 273,00 €	3
Cerema	14 400,00 €	1
Autres financement Etat	14 400,00 €	1
Communes ORT non PVD	9 500,00 €	1
EPCI	8 000,00 €	1
Total 2022 - 2026	958 941,00 €	

- Récapitulatif des dépenses des crédits intermédiés PVD de la Banque des Territoires

	Dinan	Broons	Caulnes	Matignon	Plancoët	DA Commun	TOTAL Enveloppe
Hypothèse de consommation (2022)	17000	17000	17000	17000	17000	0	85 000
Etudes réalisées	Etude pré-op EPF Audit décret tertiaire	Restructuration ilot 1-3, rue de la Gare Programation secteur collège	Audit énergétique groupe scolaire	Pôle administratif et de services : programmation ET Audit énergétique	Faisabilité les Quais Etude pré-op Point P		
Montants consommés mi-2023	20 000	18 500	5 000	23 000	18 500	0	85 000
Etudes en cours (2025/2026)	Argentel				SDIE		
Montant réaffectés en 2025	19 960				20 200		40 160
TOTAL par commune	39 960	18 500	5 000	23 000	38 700	0	125 160

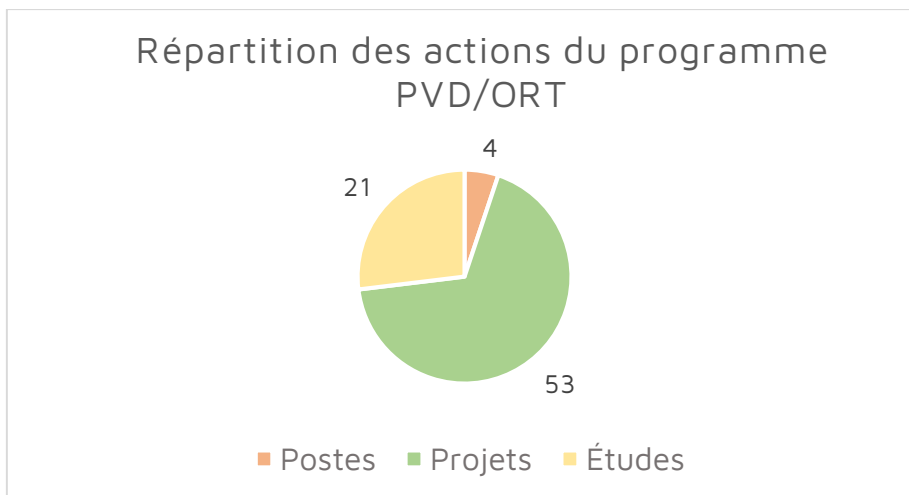
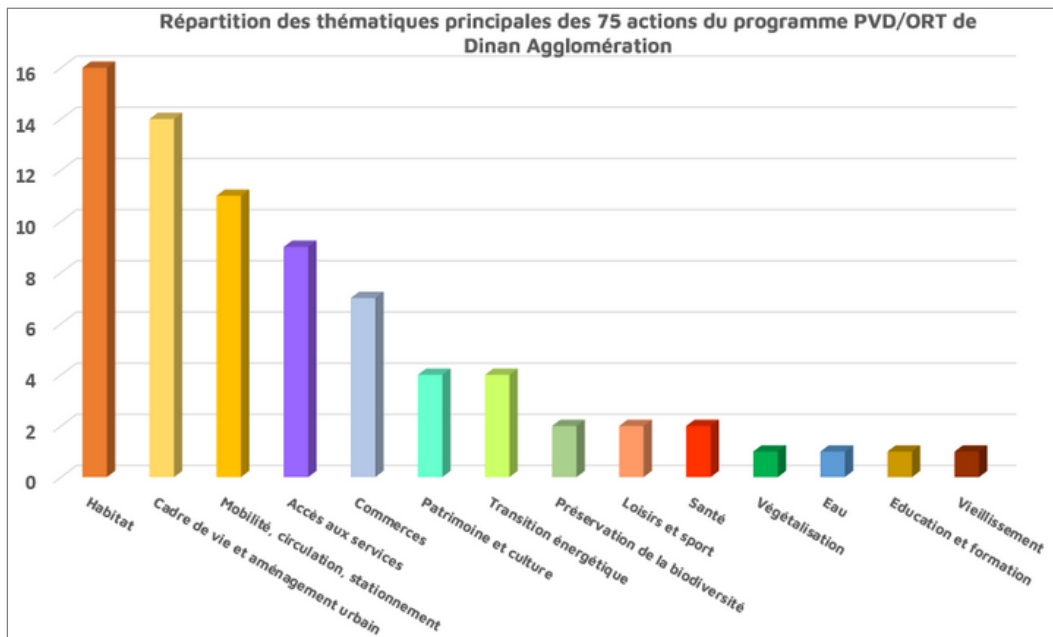
- Suivi du financement des projets engagés ou livrés sous réserve des bilans financiers définitifs

Financier	Montant HT Total	Nb de financement
Communes PVD	12 843 031,10 €	17
Communes ORT non PVD	4 710 263,00 €	9
DETR / DSIL	3 751 157,00 €	14
Fonds Vert	2 698 266,00 €	8
Région	785 000,00 €	5
EPF	677 912,00 €	3
Département	599 122,00 €	5
Fond Friche	425 860,00 €	2
EPCI	424 350,00 €	6
Association	270 000,00 €	1
Autres financement Etat (CAF)	200 000,00 €	1
Agence Nationale du Sport	166 500,00 €	1
ADEME	110 193,00 €	2
SDE	105 500,00 €	4
Financement privé	47 533,00 €	3
Total 2022 - 2026	27 814 687,10 €	

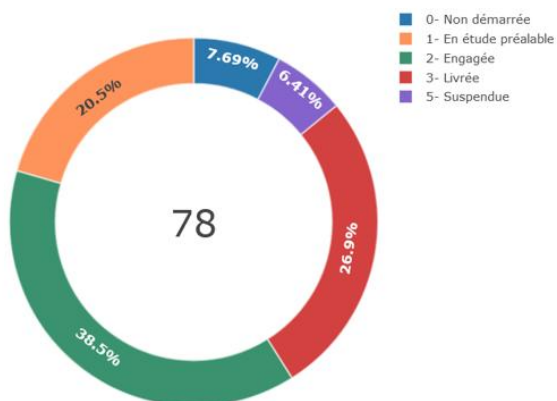
- Suivi du financement des postes

	ANCT / Banque des territoires	Collectivités territoriales	TOTAL
3 VTA Mobilité	45 000€	90 000€	125 000€
1 VTA Aménagement urbain	15 000€	30 000€	45 000€
1 VTA logements vacants	15 000€	30 000€	45 000€
2 Manager de commerces	40 000€	152 000€	192 000€
2 Chargé(e)s de projet PVD/ORT	320 100€	106 700€	426 800€
TOTAL 2021 - 2026	415 100€	468 700€	833 800€

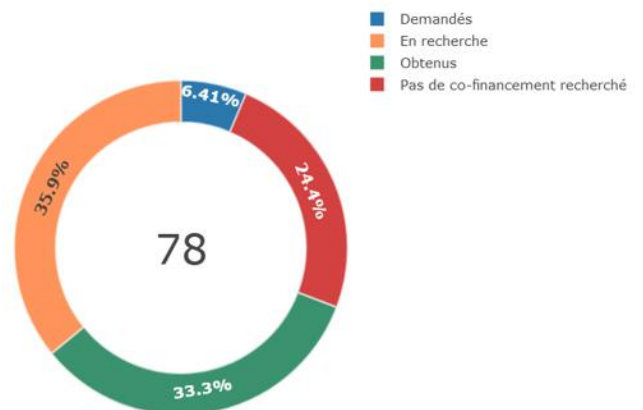
- Répartition des 78 actions du programme PVD/ORT



État d'avancement des projets



État des financements des projets



Les enquêtes apport du programme PVD et ORT

Afin de récolter des données quantitatives et qualitatives sur l'apport du programme PVD et du dispositif ORT, deux enquêtes ont été diffusées en Octobre (1 partenaires et 1 collectivité). L'objectif était de problématiser le projet de territoire des différentes communes et de dégager les points positifs et négatifs en fonction des objectifs attendus et moyens alloués aux communes. Cet outil était l'occasion de questionner la déclinaison de ces deux moyens d'actions à l'échelle locale de Dinan Agglomération : gouvernance, communication, partage d'expérience, actions intercommunales (etc.) afin de tirer les axes d'amélioration dans l'éventualité d'une poursuite de l'action. Chaque partenaires, techniciens et élus d'une commune a pu émettre un avis général sur l'avancement des projets et de leurs impacts, mais aussi de préconiser des améliorations générales sur la gestion des projets, de l'action intercommunale et des dispositifs.

Figure 10 : Enquête apport du programme Petites Villes de Demain et Opération de revitalisation du Territoire – à destination des communes

Enquête apport du programme Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire - Communes

Les champs marqués d'une * sont obligatoires

Renseignement

Vous êtes : *

élu d'une commune

agent d'une commune

Votre commune est-elle "Petite Ville de Demain" *

oui

non

Retours d'expérience

Que retenez-vous de la mise en place de l'ORT au sein de l'intercommunalité ? (3 réponses maximum) *

Le partage d'expériences

La mutualisation des ressources

Une meilleure adéquation des projets avec les politiques intercommunales

Un apport d'expertise sur ces thématiques (habitat, commerces, environnement, mobilités)

Une participation accrue aux problématiques intercommunales

Une affirmation du rôle de centralité des communes sur leur bassin de vie

Si vous deviez résumer, en quelques mots (réponse libre)

Vous diriez que : *

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Pas très Satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Le déploiement de l'ORT à l'échelle locale est : *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous diriez que le programme a permis de : *

	Oui tout à fait	Plutôt	Non	Ne sait pas
Utiliser de nouveaux outils juridiques (Denormandie, droit de préemption, taxe locaux vacants, autorisation de changement d'usage/ meublés de tourisme etc..) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer une dynamique de projets à l'échelle locale *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser de nouveaux financements *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer la qualité des projets *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Créer de nouveaux partenariats *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disposer d'un plan d'action à l'échelle de la collectivité PVD ou ORT *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accélérer la mise en œuvre de projets complexes *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Traiter des problématiques spécifiques (publicité, entrée de ville, zones commerciales, éclairage nocturne, économie d'énergie, friches...) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser les échanges à l'échelle des centralités du territoire de Dinan Agglomération *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travailler spécifiquement à l'échelle de la zone agglomérée de Dinan *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Merci de préciser la problématique concernée :

Axes stratégiques



Selon vous, pour chacune des thématiques suivantes, la situation de votre centralité a-t-elle été améliorée avec le programme PVD/ORT ? *

	Pas d'impact du programme	Oui tout à fait	Un peu	Plutôt pas	Pas du tout
L'offre de commerces (quantité et diversité de l'offre) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les opportunités d'emploi et de création d'activité économique *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de logements *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le cadre de vie (Aménagements urbain et paysage) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le patrimoine et la culture *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La transition écologique et énergétique *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de mobilité (transports publics, circulation, stationnement) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de services publics *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de services de santé (publics et privés) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre d'activités sportives et culturelles *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le dynamisme de la vie locale (associations, concertations publiques...) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Axes stratégiques

Quelles sont selon vous, les thématiques qui auraient méritées d'être davantage développées ?

à l'échelle communale (maximum 4 réponses) *

- Accès aux services
- Animation, concertation, sensibilisation
- Commerce et alimentation
- Économie et tourisme
- Enfance, jeunesse, éducation
- Habitat
- Loisirs et sport
- Mobilités, cadre de vie et aménagement urbain
- Patrimoine et culture
- Transition énergétique
- Santé et vieillissement
- Environnement, parcs et jardins
- Sécurité
- Autre

à l'échelle de l'ORT (maximum 4 réponses) *

- Accès aux services
- Animation, concertation, sensibilisation
- Commerce et alimentation
- Économie et tourisme
- Enfance, jeunesse, éducation
- Habitat
- Loisirs et sport
- Mobilités, cadre de vie et aménagement urbain
- Patrimoine et culture
- Transition énergétique
- Santé et vieillissement
- Environnement, parcs et jardins
- Sécurité
- Autre

Projets

Quelles sont les effets les plus marquants sur votre commune ? (4 réponses maximum) *

- La hausse de la fréquentation du centre-bourg, centre-ville
- Le déploiement des mobilités douces
- Une vie locale plus active
- Une attractivité en terme d'emploi
- Le déploiement de nouveaux logements
- Un cadre de vie amélioré
- Un meilleur niveau de services
- Une meilleure attractivité commerciale
- Une attraction des investisseurs
- Un appui technique au développement de vos projets
- Un accompagnement en ressources humaines (chargé de mission, VTA)

Qu'est-ce que le programme / dispositif vous ont apporté pour la réalisation de votre projet phare ?

Nom du projet *

Thématiques et axes stratégiques concernés : *

À quel moment du projet ? *

- Etudes préalables
- Mise en œuvre
- Expertise d'usage

Quel a été l'apport du programme ? *

A contrario, quels ont été les limites du programme (ce qui vous a manqué) pour la mise en place d'un projet ? *

Conclusion

Qu'est-ce que le programme / dispositif vous a apporté dans la réflexion et la gestion de projet ? *

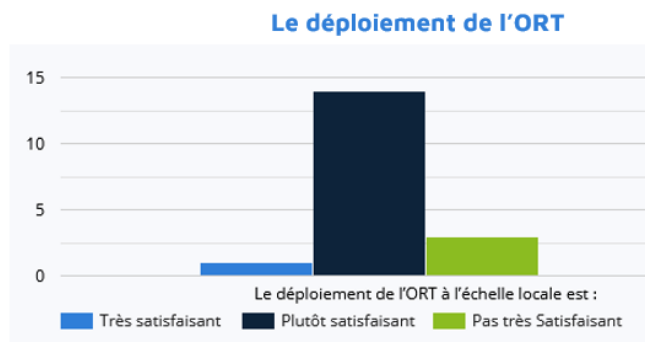
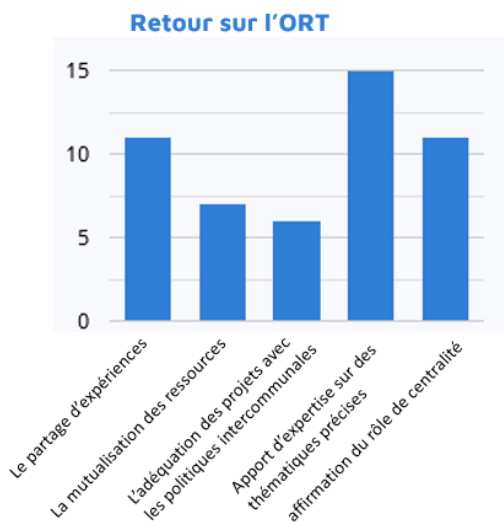
	Tout à fait	Un peu	Plutôt pas	Pas du tout
Un cadre pour la politique communale *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une meilleure accessibilité aux financements externes *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un apport en ingénierie *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une réflexion dans la priorisation des actions et thématiques *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une vision à moyen et long terme sur le territoire *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Que retenir-vous du programme / dispositif sur ces cinq dernières années, en quelques mots ?

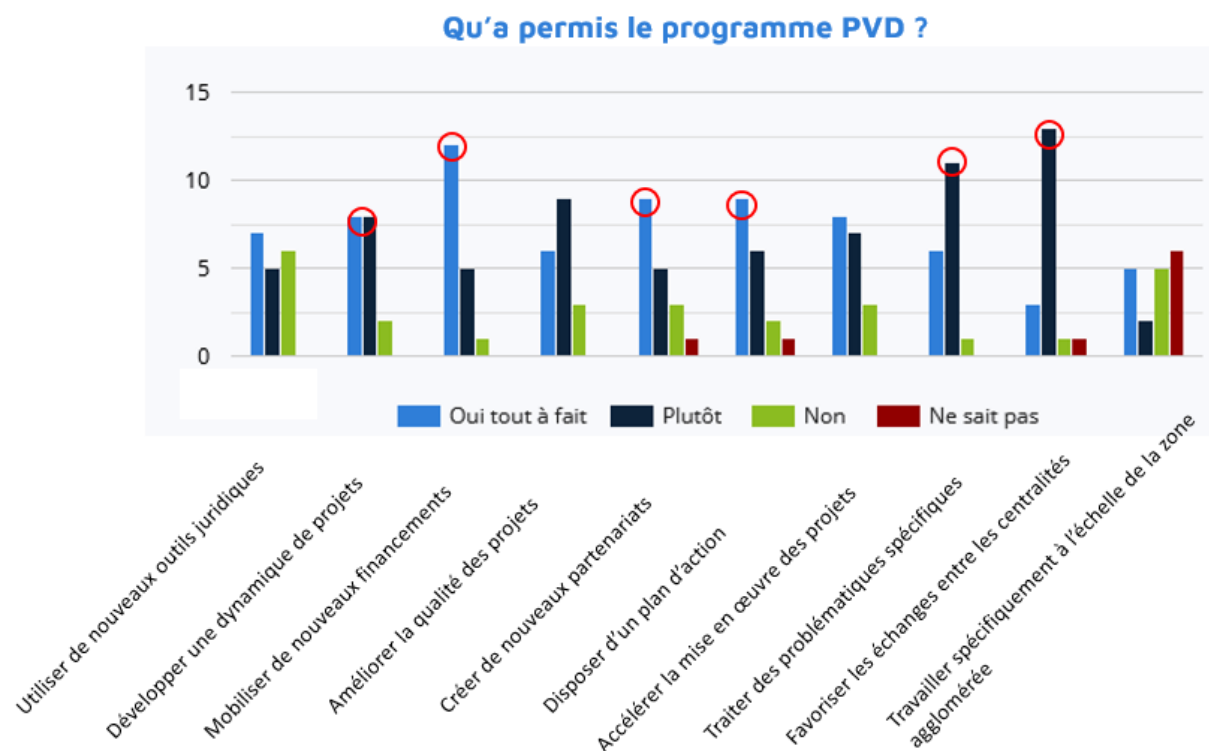
Dans le cas où le programme / dispositif est reconduit, quelles sont vos attentes et préconisations ?

Résultats

- 18 réponses dont 28 % d'élus et 72 % d'agents ;
- 90 % des répondants proviennent d'une commune PVD ;

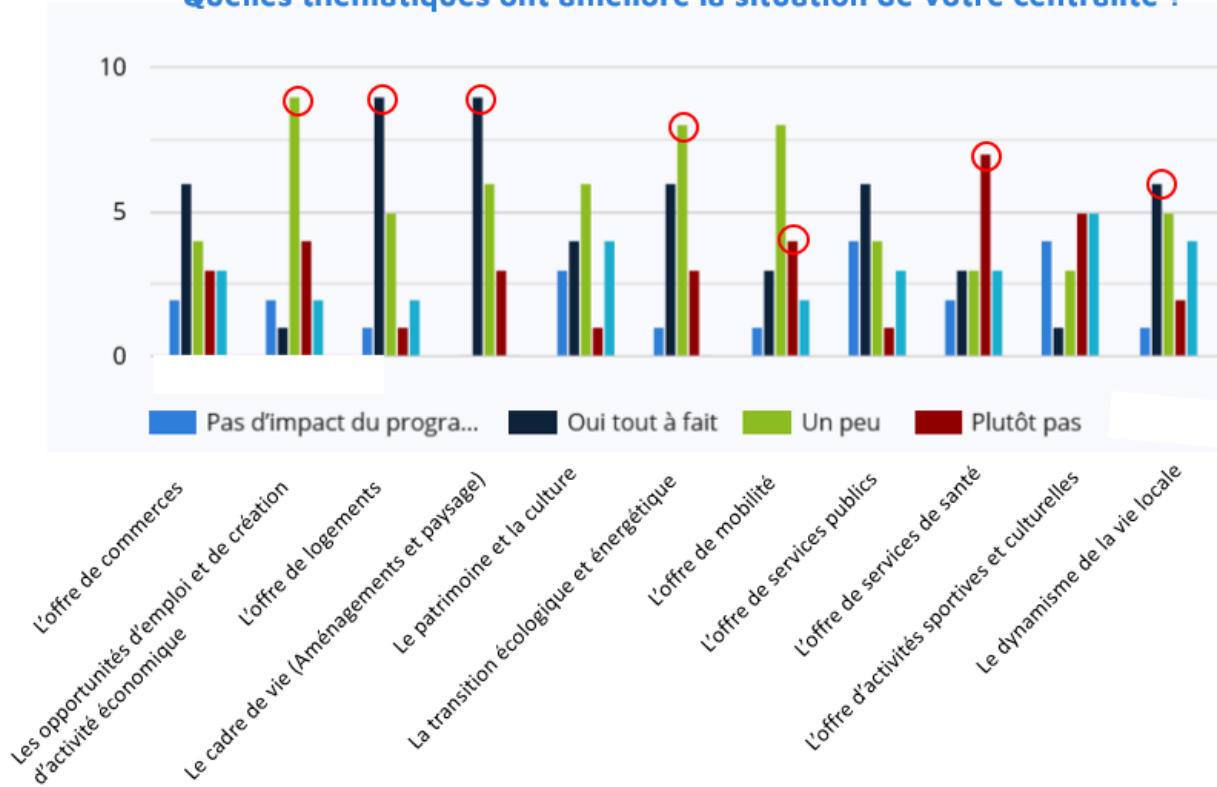


Les collectivités retiennent avant tout du programme PVD et de l'ORT, un apport d'expertise sur des thématiques précises, le partage d'expériences et l'affirmation du rôle de centralité sur leurs communes. Le déploiement de l'ORT sur le territoire est plutôt satisfaisant (77%), mais certaines améliorations sont à prévoir (17 % des répondants estiment que l'ORT est pas très satisfaisante).

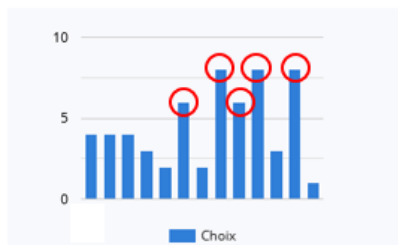


Le programme PVD a permis de mobiliser davantage de financements et de développer une dynamique de projets. Aussi et dans une moindre mesure, les communes ont pu créer de nouveaux partenariats et disposer d'un plan d'action. On retrouve également une amélioration des échanges entre les centralités et le travail sur des problématiques spécifiques (Publicité, SDIE, éclairage public, recyclage urbain...). A contrario, l'utilisation des outils juridiques de l'ORT ne sont pas représentatif. Le travail à l'échelle de la zone agglomérée est biaisé par le nombre de répondants originaire d'une commune « Petites Villes de Demain ».

Quelles thématiques ont amélioré la situation de votre centralité ?

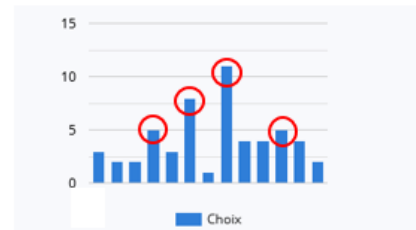


Thématiques pas assez développées à l'échelle communale



Accès aux services	4
Animation, concertation, sensibilisation	4
Commerce et alimentation	4
Économie et tourisme	3
Enfance, jeunesse, éducation	2
Habitat	6
Loisirs et sport	2
Mobilités, cadre de vie et aménagement urbain	8
Patrimoine et culture	6
Transition énergétique	8
Santé et vieillissement	3
Environnement, parcs et jardins	8
Sécurité	1

Thématiques pas assez développées à l'échelle de l'ORT



Accès aux services	3
Animation, concertation, sensibilisation	2
Commerce et alimentation	2
Économie et tourisme	5
Enfance, jeunesse, éducation	3
Habitat	8
Loisirs et sport	1
Mobilités, cadre de vie et aménagement urbain	11
Patrimoine et culture	4
Transition énergétique	4
Santé et vieillissement	5
Environnement, parcs et jardins	4
Sécurité	2

Les différentes centralités ont connu une amélioration de l'offre de logements et du cadre de vie. De même pour la transition écologique et énergétique. A l'inverse, l'offre de mobilité a des résultats mitigés avec 8 répondants indiquant « un peu », 4 « plutôt pas » et 2 « pas du tout » or elle faisait partie des axes thématiques de la convention PVD/ORT.

L'offre de commerces, d'accès aux services et le dynamisme de la vie locale présentent une légère amélioration dans l'ensemble. Cependant, on remarque que l'offre de santé n'a pas évolué avec une forte attente de la part des collectivités mais qui reste compliquée à influencer à l'échelle communale. Des actions à l'échelle de bassin de vie pourraient être ainsi pertinentes.

L'offre d'activités sportives est également remise en cause. Le programme PVD ne pouvant avoir que peu d'impact sur cette thématique intercommunale et difficile à reproduire sur un projet de territoire communal opérationnel et stratégique.

Les thématiques « pas assez-développées » à l'échelle communale sont les mobilités, le cadre de vie et l'aménagement urbain, la transition énergétique et l'environnement. Puis dans un second temps le patrimoine et la culture et l'habitat.

Les thématiques « pas assez-développées » à l'échelle de l'ORT sont très nettement les mobilités, l'habitat et dans une moindre mesure l'économie, le tourisme, la santé et le vieillissement.

Habitat : hausse des coûts (foncier, construction, taux d'intérêts), difficulté de financement au regard du marché immobilier actuel (adéquation des prix de sortie avec les revenus des ménages du territoire), un appui sur la politique territoriale est nécessaire pour les collectivités initiatrices d'opérations complexes.

Mobilités, cadre de vie : acculturation, résistance au changement, articulation entre les collectivités pour les continuités cyclables, des instances décisionnaires à mutualiser ?

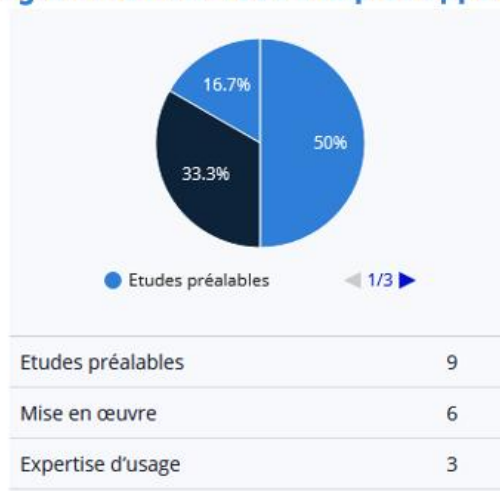
Santé : la construction de maisons de santé pluridisciplinaires, ne permet pas toujours d'assurer la présence de médecins, il s'agit d'une thématique plus large (urbanisme favorable à la santé, accessibilité de l'espace public, parcours de prévention, intégration public sénior et jeunes), une articulation à l'échelle des bassins de vie et territoriale est nécessaire.

Ces résultats soulèvent des demandes de la part des collectivités face aux enjeux territoriaux. La poursuite du programme à l'échelle de Dinan Agglomération doit prendre en considération les besoins ressentis sur le terrain avec l'émergence de nouveaux axes et/ou de nouvelles actions.

Les effets les plus marquants sur votre commune en terme de projets

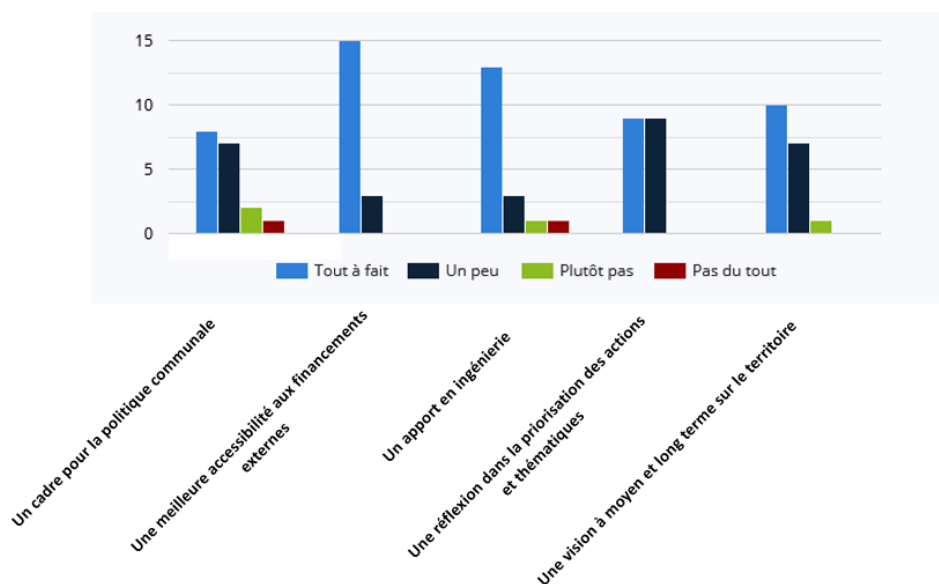


À quelle moment des projets, le programme PVD vous a le plus apporté ?



Les effets les plus marquants du programme PVD sur les projets sont l'appui technique au développement opérationnel et l'accompagnement en ressources humaines (chargé de missions, VTA). Le programme PVD semble d'autant plus utiles dans les phases d'études et de programmation d'aide à la décision des collectivités puis dans la mise en œuvre des projets. La double casquette du programme : stratégie territoriale et opérationnelle a notamment été mentionnée à plusieurs reprises dans l'enquête.

Quel apport du programme PVD en matière de gestion et de réflexion de projet



Les apports du programme sont très nettement l'accessibilité aux financements et l'apport en ingénierie. La vision à moyen et long terme sur le territoire est aussi notable montrant une projection des collectivités par rapport à leur projet de territoire, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de projet basé sur des enjeux spécifiques.

Bilan de l'enquête apport du programme PVD/ORT – communes

Points positifs :

- Accès aux financements ;
- Ingénierie au plus près du territoire ;
- Montage et suivi de projets ;
- Feuille de route opérationnel ;
- Association entre les communes pour l'ouverture de poste mutualisé ;
- Expertise technique des différents chargés de missions (Chefs de projets PVD/ORT, manager de commerce, VTA logements vacants, VTA mobilité durables, VTA aménagement) ;
- Implication des chefs de projets ;
- Méthodologie de travail ;
- Partenariat ;
- Urbanisme tactique ;
- Maîtrise du foncier ;
- Partage d'expériences à l'échelle des centralités ;
- Echanges plus simple qu'en conseil communautaire ;
- Fédérer différentes communes autour d'un sujet : la revitalisation ;
- L'identification des projets entre communes ;
- Prise en compte des enjeux de transition écologique à l'échelle locale ;
- Mise en place d'une dynamique de projets ;
- Une vision transversale apportée aux différentes communes sur le long terme ;
- Partage de méthodologie et de réflexion entre les communes ;
- Prise en compte de la vision à moyen et long terme ;
- « Mise en réseau » ;
- Globalement, les facteurs explicatifs d'avancement des projets PVD sont l'accès aux financements, le portage politique et la coopération territoriale

Points négatifs :

- Dissociation entre commune PVD et commune ORT ;
- Difficulté d'accompagnement technique et d'un suivi spécifique par commune – partage de poste entre un trop grand nombre de collectivités ;
- Manque de projets intercommunaux entre les centralités ;
- La transversalité avec les politiques intercommunales ;
- La continuité des financements (pluri-annualité et cumul) ;
- Communication et compréhension auprès des parties prenantes ;
- Augmentation du temps de travail ;
- Pas de pérennité des postes qui entraîne une difficile projection pour la suite ;
- Des opérations engagées sur le long terme par rapport à l'échéancier du programme avec une crainte de ne plus disposer d'accompagnement ;
- La complexité des partenariats avec les opérateurs ;
- L'investissement des partenaires dans l'action ;

Suggestions d'améliorations :

- Un accompagnement plus technique en phase opérationnelle ;
- Une aide à la décision auprès des élus (des dates butoirs obligeant la prise de décision et facilitant donc l'avancement des projets) ;
- Une augmentation des rencontres départementales ou régionales des communes lauréates du programme PVD ;
- Inscrire de nouvelles actions (Aménagements urbains, mobilité et transports, offre de sport) ;
- Une meilleure répartition des besoins entre les communes ;
- Visite d'opérations ;
- Des comités de projets spécifiques aux projets complexes ;
- Une dynamique de projets à conforter par la création de commissions de suivi en commune ;
- Poursuite des actions engagées ;
- Se focaliser sur les thématiques/projets duplicables d'une commune à l'autre et les thématiques communes ;
- Poursuivre la partie Conseil, disponibilité, réactivité et qualitatif ;
- Accentuer la réhabilitation des logements en centre-bourg ;
- Créer différentes échelles entre les centralités du territoire : ville, pôle intermédiaire avec influence sur plusieurs communes, bourgs ruraux dynamiques... et travailler entre commune type ;
- Reconduire la belle dynamique / émulation des PVD de l'EPCI ;

Figure 11 : Enquête apport du programme Petites Villes de Demain et Opération de revitalisation du Territoire - à destination des Partenaires

Enquête apport du programme Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire - Communes

Les champs marqués d'une * sont obligatoires

Renseignements

Nom *

Prénom *

Vous êtes : *

État

Collectivité territoriale (hors communes PVD / ORT)

Établissements publics, syndicats

Chambres

Mise en œuvre du programme

Dans la cadre de la déclinaison du programme PVD/ORT sur le territoire de Dinan Agglomération, avez-vous déjà participé à l'une ou plusieurs des réunions de travail suivantes : *

- COPIL : comité de pilotage des projets (1 par an, au début de l'année civile avec les 9 communes) ;
- Comité de suivi élargi : comité technique sur une ou plusieurs thématiques (1 par an, avant la période estivale avec les 9 communes) ;
- Comité de suivi restreint : 1 comité technique pour le pôle de centralité principale (Dinan, Taden, Quévert, Trélivan, Lanvallay) et 1 comité technique pour le pôle de centralité secondaire (Broons, Caulnes, Matignon, Plancoët) ;
- Réunion de projet en commune

Que reprenez-vous de la mise en place de l'ORT au sein de l'intercommunalité ? (3 réponses maximum) *

- Le partage d'expériences
- La mutualisation des ressources
- Une meilleure adéquation des projets avec les politiques intercommunales
- Un apport d'expertise sur ces thématiques (habitat, commerces, environnement, mobilités)
- Une participation accrue aux problématiques intercommunales
- Une affirmation du rôle de centralité des communes sur leur bassin de vie

Si vous deviez résumer, en quelques mots

Vous diriez que : *

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Pas très Satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Le déploiement de l'ORT à l'échelle locale est : *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

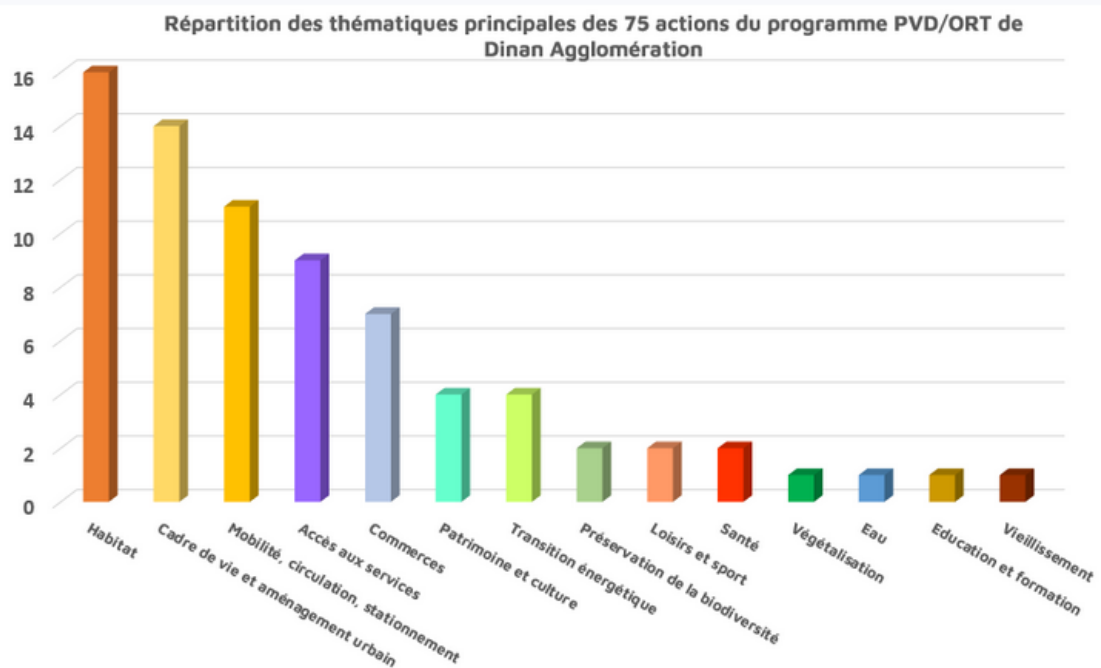
Vous diriez que le programme a permis de : *

	Oui tout à fait	Plutôt	Non	Ne sait pas
Utiliser de nouveaux outils juridiques (Denormandie, droit de préemption, taxe locaux vacants, autorisation de changement d'usage/ meublés de tourisme etc..) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer une dynamique de projets à l'échelle locale *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser de nouveaux financements *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer la qualité des projets *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Créer de nouveaux partenariats *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disposer d'un plan d'action à l'échelle de la collectivité PVD ou ORT *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accélérer la mise en œuvre de projets complexes *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Traiter des problématiques spécifiques (publicité, entrée de ville, zones commerciales, éclairage nocturne, économie d'énergie, friches...) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser les échanges à l'échelle des centralités du territoire de Dinan Agglomération *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travailler spécifiquement à l'échelle de la zone agglomérée de Dinan *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Merci de préciser la problématique concernée :**Quel a été votre rôle dans la mise en place des actions PVD/ORT de Dinan Agglomération ? ***

	Oui	Non
Un accompagnement technique (expertise et ingénierie) en AMO *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un accompagnement technique (expertise et ingénierie) sur une ou plusieurs phase(s) d'un projet *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une intervention de sensibilisation *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un accompagnement financier *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le portage foncier pour la réalisation d'un projet *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la mise en œuvre d'un projet (aménagement et/ou construction) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Axes stratégiques



Selon vous, pour chacune des thématiques suivantes, la situation des centralités et collectivités PVD et ORT de Dinan Agglomération a-t-elle été améliorée ? *

	Oui tout à fait	Un peu	Plutôt pas	Pas du tout	Non concerné par le programme
L'offre de commerces (quantité et diversité de l'offre) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les opportunités d'emploi et de création d'activité économique *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de logements *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de mobilité (transports publics, circulation, stationnement) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le cadre de vie (Aménagements urbain et paysage) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le patrimoine et la culture *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La transition écologique et énergétique *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de services publics *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre de services de santé (publics et privés) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'offre d'activités sportives et culturelles *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le dynamisme de la vie locale (associations, concertations publiques...) *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Conclusion

Que reprenez-vous du programme / dispositif sur ces cinq dernières années, en quelques mots ? *

Au cours de cinq dernières années, les échanges avec les communes Petites Villes de Demain et Opération de revitalisation du territoire ont-ils augmentés ? *

- Pas du tout
 Plutôt pas
 Neutre
 Un peu
 Tout à fait

Quels ont été les limites de l'application du programme PVD/ORT à Dinan Agglomération que vous avez pu identifier ? *

Dans le cas où le programme / dispositif est reconduit, quelles sont vos attentes et préconisations ? *

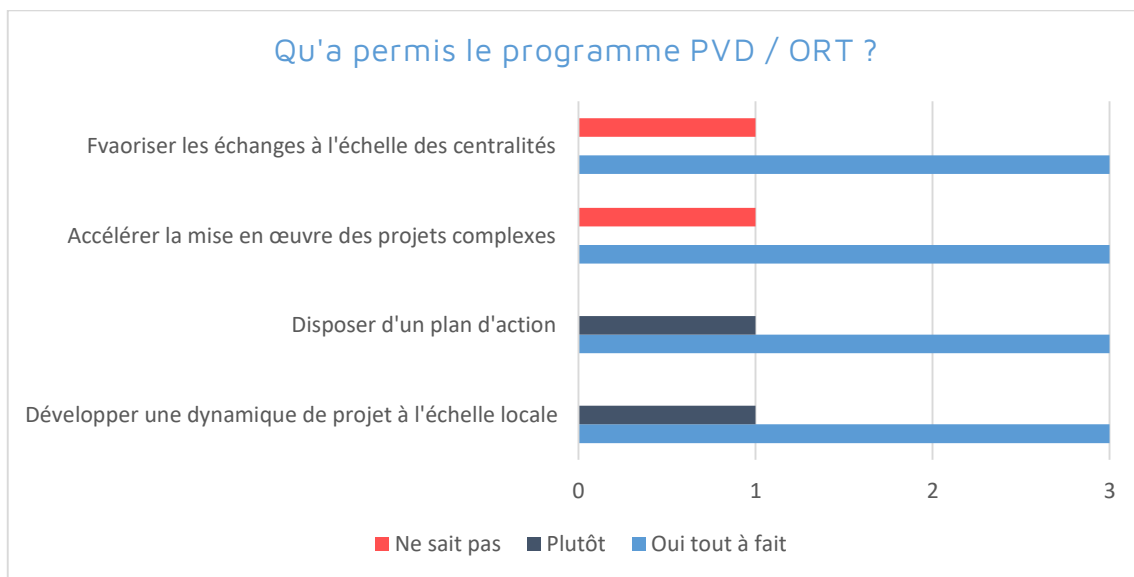
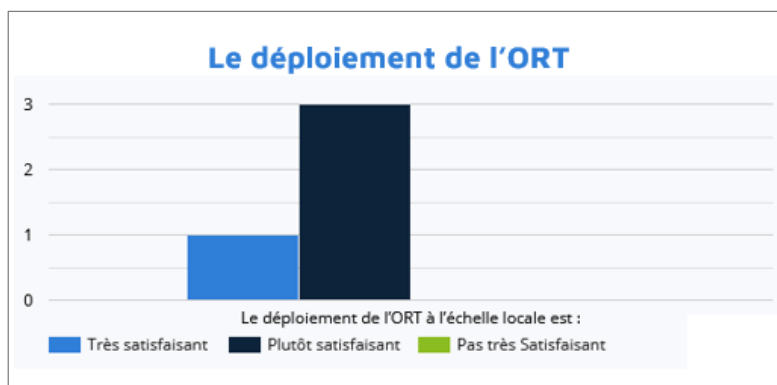
Résultats

4 réponses dont :

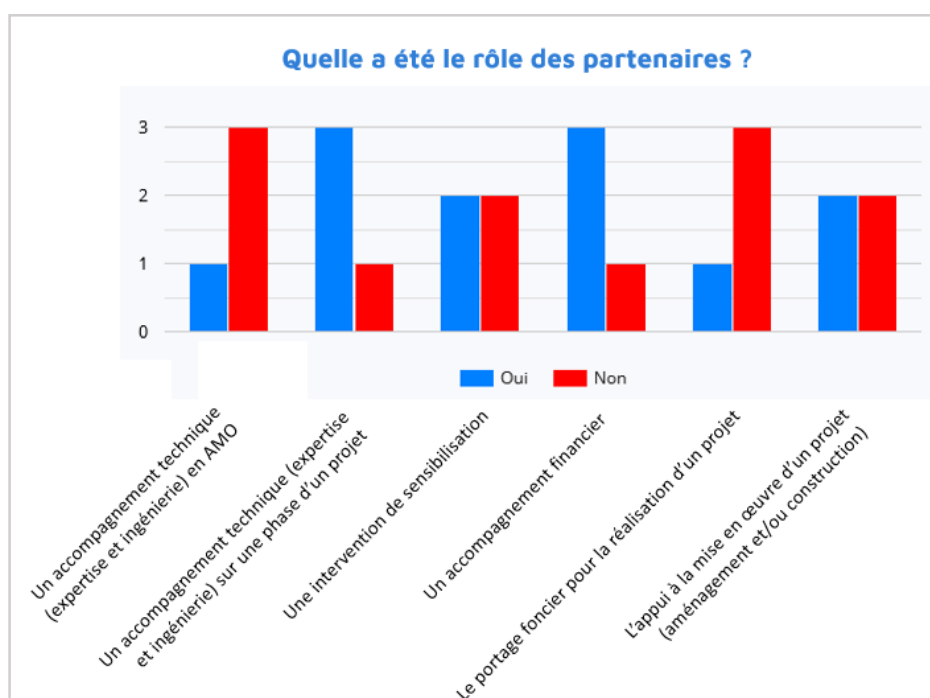
- Les services de l'Etat avec la DDTM 22 - Délégation territoriale de DINAN
- La Région Bretagne
- EPF Bretagne
- CCI COTES D'ARMOR

Tous ont participé à au moins 1 COPIL et 3 d'entre eux ont pu réaliser une réunion de projet en commune en dehors de la comitologie définie dans la convention cadre.

Ces partenaires retiennent du programme PVD et de l'ORT, le partage d'expérience et l'apport d'expertise sur les thématiques de redynamisation des centralités.



Les partenaires qui ont répondu aux questionnaires estiment que le programme PVD et le dispositif ORT ont développé une dynamique de projet chez les communes autour d'un plan d'action et de favoriser les échanges à l'échelles des centralités sur le territoire de Dinan Agglomération pouvant être à l'origine d'une accélération de la mise en œuvre des projets complexes.



Les partenaires ont contribué davantage à un accompagnement technique sur des moments clés des différents projets et un accompagnement financier plutôt que des missions d'AMO ou de portage de foncier.

75% des partenaires ayant répondu au questionnaire ont indiqué que les échanges avec les communes PVD /ORT ont augmentés sur ces cinq dernières années.

Les limites et préconisations du programme PVD

« Ce programme démontre à nouveau la nécessité d'une ingénierie renforcée sur les territoires pour permettre l'émergence et la réalisation de projets qualitatifs et ambitieux. Les effets du programme sur la dynamique locale sont variables d'une commune à l'autre. »

(Région Bretagne)

« La mise en place de l'ORT a permis de créer un lieu d'échanges, de partage d'expériences, une synergie entre les collectivités intégrées à ce dispositif, mais également d'avancer plus rapidement et de manière plus efficace sur les actions de chacun de ses 5 axes. Le suivi, l'accompagnement des collectivités et les points d'étapes intermédiaires réguliers ont favorisé l'émergence et la réalisation des projets de territoires. L'ORT a aussi permis d'aborder des sujets généraux concernant tout ou partie du territoire de l'ORT multisite et à y apporter une réponse ou une action appropriée et concertée, à l'échelle du territoire.

Les outils de l'ORT (dispense d'AEC, possibilité de suspendre des projets commerciaux en périphérie, accès prioritaire aux aide de l'ANAH et au Denormandie dans l'ancien, permis d'innover, permis d'aménager multisite, DPU sur les fonds artisanaux et commerciaux, DPU renforcé et délai de prévenance de fermeture des services publics) ont été peu ou pas utilisés car pas forcément utiles pour le territoire. De plus, la forte incitation à engager une OPAH-RU n'a pas non plus été jugée probante pour le territoire malgré une étude pré-opérationnelle. Enfin, des disparités entre les communes ORT/PVD et les communes uniquement ORT qui n'avaient pas toujours accès aux mêmes dispositifs financiers ou d'ingénierie montrent inexorablement une facilitation à l'avancement des projets pour les communes PVD par rapport aux communes seulement ORT.

Dans le cas où ce dispositif serait reconduit, il serait probablement opportun de permettre aux secteurs ORT de profiter des mêmes possibilités que celles ouvertes aux PVD/ORT. Il faudrait aussi partager plus avec les autres communes de l'EPCI non concernées par ce dispositif, pour d'une part, les faire profiter de l'expérience acquise sur l'ORT et les projets associés et en quelque sorte, essayer sur les autres communes et d'autre part, pour communiquer et pour montrer que ce qui est fait à l'échelle de l'ORT profite également à l'ensemble du territoire de l'EPCI. »

(DDTM – Délégation territoriale 22)

Conclusion et perspectives d'améliorations

Figure 13 : Carte mentale des apports du dispositifs PVD

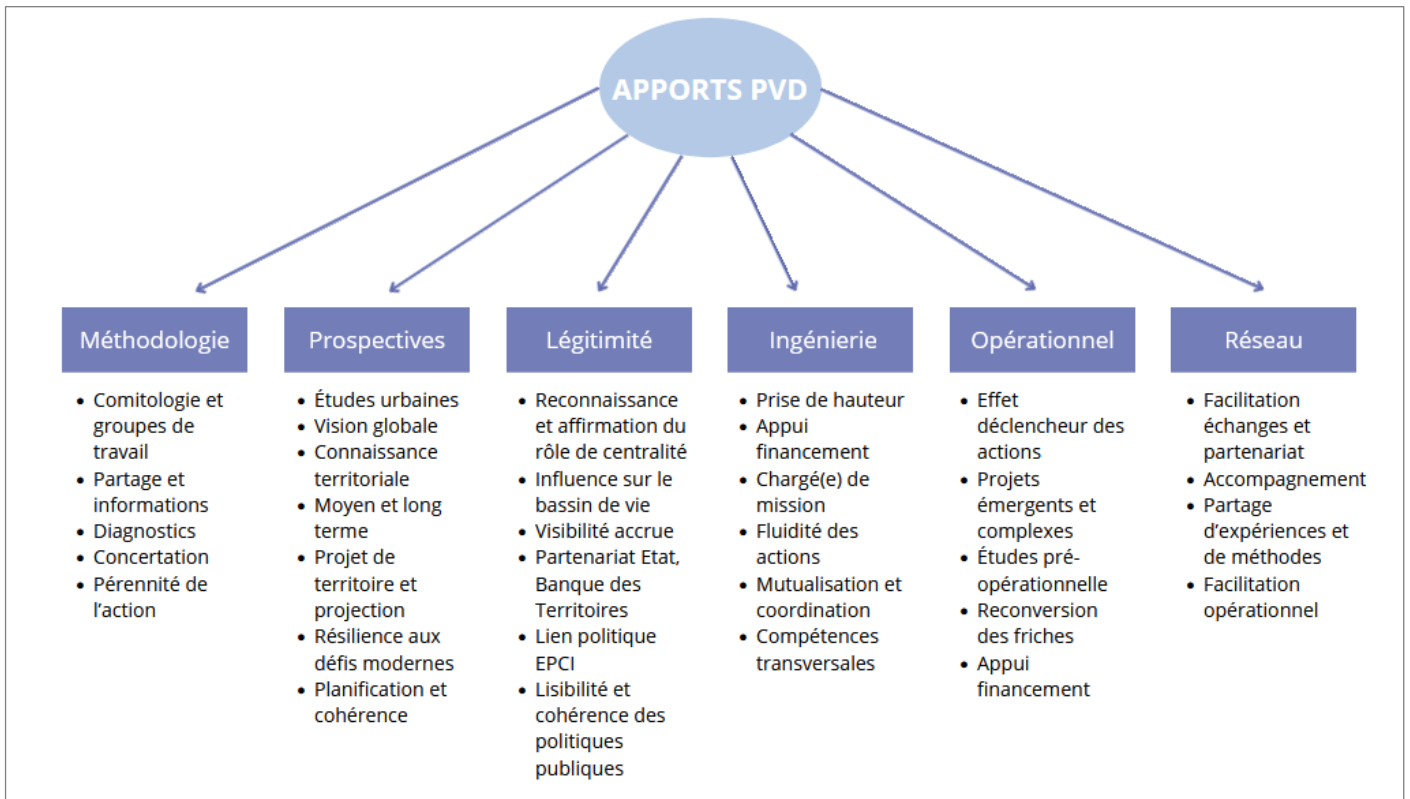


Figure 14 : Carte mentale des freins et des perspectives d'améliorations du dispositifs PVD

